

La Banque mondiale lance l'Initiative pour la restitution des avoirs volés

Contacts :

À Washington : Alejandra Viveros – (202) 473-4306,
aviveros@worldbank.org

Photos



Washington, le 14 avril 2007 — La Banque mondiale a lancé une initiative qui a pour but d'aider les pays en développement à recouvrer les avoirs volés par des dirigeants corrompus. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de sa stratégie de promotion de la gouvernance et de lutte contre la corruption.

« *La Banque mondiale, en collaboration avec la communauté internationale, veut aider les pays en développement à recouvrer les avoirs qui ont été volés par d'anciens dirigeants corrompus* », a déclaré à cette occasion **le président de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz**. « *Il s'agit là d'une obligation morale. Le recouvrement ne serait-ce que d'une partie des avoirs volés contribuera au financement des programmes sociaux et de développement, ou des infrastructures dont le besoin se fait cruellement sentir.* »

Formellement appelé Initiative pour la restitution des avoirs volés (Initiative StAR), ce nouveau programme a fait l'objet hier d'une séance de travail à laquelle ont pris part des délégués des pays membres de la Banque et des représentants des organisations internationales. Cette réunion s'est tenue en marge des Réunions de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI).

« *Le recouvrement des avoirs volés est un problème d'ordre pratique* », a déclaré **Hilary Benn, secrétaire d'État britannique au développement international**. « *Cette initiative vient à point nommé. Il s'agit pour chacun de nous de jouer le rôle qui nous revient.* »

Selon les estimations, les mouvements internationaux de fonds tirés d'activités criminelles, ou d'actes de corruption et de fraude fiscale, représentent des montants de l'ordre de 1 000 à 1 600 milliards de dollars par an, provenant pour moitié d'économies en développement et en transition. Quant aux seuls montants associés à des pots-de-vin versés à des fonctionnaires des pays en question, ils sont estimés à quelque 20 à 40 milliards de dollars. Même s'il est évident que des estimations de ce type ne peuvent être vraiment précises, ces chiffres n'en donnent pas moins une idée de l'ampleur du problème et justifient à eux seuls une action concertée.

« *Le défi est immense, étant donné la complexité de ce problème et sa dimension internationale* », a déclaré **Ngozi Okonjo-Iweala, distinguished fellow à la Brookings Institution et ancienne ministre des Finances du Nigéria**, qui a joué un rôle important dans le recouvrement par son pays de 500 millions de dollars qui avaient été détournés par l'ancien dictateur Sani Abacha. « *Nous ne réussirons qu'au prix de l'établissement de solides partenariats avec les pays développés et en développement, et les autres organisations multilatérales et bilatérales.* »

C'est en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) que la Banque a lancé l'Initiative StAR. L'un et l'autre entreprendront d'établir d'autres liens de partenariats avec des organismes tels que les banques régionales de développement, le FMI, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) et le G8, ainsi qu'avec les pays en développement, pour donner une dimension véritablement planétaire à leur initiative.

Un certain nombre d'idées de départ ont déjà été proposées et feront l'objet d'échanges de vues plus

poussés :

- Convaincre les juridictions de tous les pays, surtout ceux sur le territoire desquels sont situés des places financières, de ratifier et d'appliquer la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC).
- Aider les pays en développement à se doter des capacités voulues pour être à même de formuler des demandes d'aide juridique mutuelle pour le recouvrement d'avoirs.
- Établir des partenariats pour l'échange d'informations et de données d'expérience.
- À titre volontaire, proposer des services spécialisés pour assurer le contrôle de l'utilisation qui est faite des avoirs restitués, dans un souci de transparence et afin d'optimiser l'impact que cela peut avoir pour le développement.

La nécessité d'entreprendre une action concertée pour la restitution des avoirs volés était un message qui ressortait clairement des consultations que la Banque a menées récemment auprès de toutes les parties intéressées au sujet de sa stratégie pour la gouvernance et la lutte contre la corruption, qui a été approuvée au mois de mars par son Conseil des administrateurs.